

Séez, le 15 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des actions pour le tri et réduction des déchets en Haute Tarentaise

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise gère la collecte des déchets sur les 8 communes de la vallée. Ce travail est appuyé par les animatrices tri et réduction des déchets qui interviennent sur le terrain pour informer et faire de la prévention en matière de tri et de réduction des déchets. Depuis le début de la saison d'hiver 2017/2018, leur travail s'est principalement concentré sur les professionnels des stations avec la formation de leur personnel. Un travail conséquent avec l'hôpital de Bourg Saint Maurice vient d'être achevé avec la mise en place du tri et la formation de 150 agents.

Des professionnels du tourisme formés au tri

Cinq structures ont reçues les animatrices tri et réduction des déchets pour la formation de leur personnel que ce soit dans le cadre de certification ou tout simplement d'amélioration des pratiques internes :

- Le Club Med de Val d'Isère,
- Artic Café à Val d'Isère
- Le spa Deep Nature à Arc 1950,
- Le Village Club du Soleil d'Arc 1800
- La cuisine du Village Club des Enfants à Val d'Isère



Ces formations permettent d'informer sur les consignes de tri, d'échanger sur les bonnes pratiques et de voir les points d'amélioration au sein de la structure pour prévenir la production de déchets.

Les animatrices ont également participé en décembre à l'accueil des **tours opérateurs qui se fait chaque année à Val d'Isère** en début de saison afin de les sensibiliser à l'environnement.

Par ailleurs, **les refuges et restaurants d'altitude** ont reçu récemment par courrier avec informations pour améliorer le tri et la réduction des déchets dans leurs structures.



L'opération « sac de pré-collecte » chez les hébergeurs

Chaque année, la Communauté de Communes passe **une vingtaine de partenariats avec des hébergeurs** : de plein-air, des hôteliers, des gîtes, des particuliers ou encore des syndicats faisant de la location pour la mise à disposition de sacs de pré-collecte dans les hébergements financés par la Communauté de Communes.

Plus de 40 000 sacs ont été distribués cette saison afin d'inciter les vacanciers à trier. Les animatrices forment ces hébergeurs et mettent à disposition documents d'information et signalétique pour les consignes de tri.

Les hébergeurs intéressés de rejoindre ce dispositif quel que soit leur taille peuvent se faire connaître auprès de la Communauté de Communes au 04.79.41.08.37.

Les scolaires bientôt formés

Après leurs actions hivernales consacrées aux professionnels du tourisme, les animatrices reprendront prochainement leurs animations auprès des scolaires dès mars avec les écoles de la Gurraz, de Séez, de Tignes, Sainte Bernadette et du Centre à Bourg Saint Maurice. En tout, plus de 350 scolaires devraient bénéficier d'au moins 3 animations à chaque fois.